

## COMMISSION VOIRIE N°3

Réunion du 26/01/2021 – 18h

**Membres présents** : David Boquet, Cyrille Delacour, Jérémie Lemoine, M.Thierry, Sylvie Rouquette, Anne Deshayes, Philippe Deshayes, Julien Delalandre, José Vatey Mallet JP .

Excusé : Fabienne Helouin

**Invité** : Antoine Duthil

**Sujet 1** : signalétique sur la commune : les groupes de travail énumèrent les commerces, hébergements, écuries ( ?), parkings et lieux publics ; les nouveaux panneaux devraient mentionner :

-tous commerces

-bars-restaurants

-aire de camping-cars

-médecin

-office de tourisme

-salle des fêtes

-sanitaires

-parking poids-lourds

-écoles

-médiathèque + accueil de loisirs

-aire de pique-nique

-mairie

-kiné

-... ?

+ enlever panneau Marie Line Couture (aux services techniques)

+ utilité des poteaux bois au niveau du bac et au croisement rue la Hauteville ? pour afficher des banderoles lors d'événements ponctuels (fête foraine, octobre rose...)

**Endroits à étudier pour positionner les panneaux :**

-n°1 (au calvaire) : 1 mât avec petits panneaux : kiné-stade-tous commerces

-n°2 (au panorama) : 1 mât avec écoles-médiathèque-stade

> continuer de réfléchir aux endroits et aux panneaux ! > prochain bilan à la prochaine réunion.

**Sujet 2** : panneau d'informations avec led, plusieurs solutions :

-système avec double face 29 000€ – 160\*160 : au niveau de l'arrêt de bus sur la place RMDG ?

-système simple face 18 000€ – 160\*160

-système de pose et raccordement sur mat d'éclairage public 5000€ (plus petit et moins de caractères) – 140\*123, 110\*92

-système solaire

+ choisir couleurs des lettres (blanc ou ambré) + couleurs des poteaux + orientation (par rapport au soleil ?)

**Sujet 3** : arrêts de bus Filo'r et bus scolaire : un tour a été fait avec la Métropole : nécessité de mettre des passages piétons et de changer de place certains panneaux d'arrêt pour que le bus stationne sur la route et soit systématiquement en avant du passage piétons (dans la mesure du possible) :

>nécessité d'être en agglomération.

>hors agglo., c'est possible dans zone limitée à 50km/h.

1)arrêt Fessard

2)arrêt Quesney

3)arrêt Chemin du fond du Rey

4)arrêt L'essartel

5) arrêt rue de la Hauteville (vers la base) : passage à 50 km/h pour pouvoir mettre un passage-piétons

6) arrêt rue de la Hauteville (vers la Stref)

+ arrêts au Conihout (sans passages piétons ; vitesse à 80km/h)

Coût : rentre dans le PPI de la commune.

**Sujet 4** : problématique du bac de Jumièges-Heurteauville pour limiter les nuisances et retrouver la tranquillité des lieux : intervention de M.Duthil qui expose ses propositions suite à sa visite au Conseil départemental :

>modifier les horaires certains jours (week-end), basculer des portions de service sur Yainville

>créer une cale unique

>limiter la pollution lumineuse (extinction des panneaux et lumières des installations et du bac la nuit)

>zone de stationnement des usagers du bac : pas de signalisation (panneau) du côté de Jumièges, pas de signalétique au sol ; nuisances liées au stationnement : bruit de moteur, klaxon, heurts entre riverains et usagers, jet d'ordures, usagers qui se garent dans les propriétés et viennent faire leurs besoin (**besoin d'installer un WC et un abri comme à Heurteauville**), dégradations.

**Solutions** : modèle de clôtures anti-bruit (gabions) ; aménagement de la voie d'accès (vue de la chaussée de gauche à droite : voie de circulation A-R de 4.50m, voie de stockage bac de 2.50m, voie verte de 2.50m) ; réaménager le parking rue du Perey ; envisager le réaménagement de la rue Alphonse Calais en fonction de l'aménagement de l'arrivée au bac.

**Sujet 5** : aménagement de la circulation autour de la place de la Mairie :

Zone 20 km/h partagée devant Mairie+ rue des Fontaines ; cédez le passage devant la Petite flamme ; quadrillage au sol le long du parking de la mairie, devant la pizzeria et plateau ralentisseur devant l'abbaye ; sens de circulation obligatoire devant la Mairie ; vitesse limitée à 30 km/h sur la route principale du bourg ; zone bleue de stationnement demandée ; au calvaire : pas de changement + délimiter une zone devant le garagiste pour empêcher le stationnement qui gêne le car pour tourner.

**Sujet 6** : aménagement du parking Poids-lourds :

idée de faire 3 zones : 1 zone PL+car mixte – 1 zone VL – 1 zone camping cars ( 10 à 15 places ) Poursuivre la réflexion.

=> **prochaine réunion** : mardi 16 mars à 18h.